

Doc 2- LES DEMANDES
Randonnée vélo « Pour la Véloroute vallée du Lot »
du 4 au 13 juillet 2011

Une véloroute c'est un itinéraire cyclable jalonné, continu et sécurisé :

= sur des petites routes à faible trafic

= sur des pistes cyclables (traversées de ville)

= sur des voie vertes créées sur d'anciennes voies ferrées, d'anciens chemins de halage au bord du Lot, des chemins ruraux, des pistes forestières,...

Les 35 cyclo-randonneurs demandent une Véloroute de 540km suivant la vallée du Lot entre Aiguillon et les sources du Lot.

Cet itinéraire n'est ouvert que sur les premiers 150km, entre Aiguillon et Cahors.

Voici les principales demandes d'aménagement (exemples par département) :

Lot-et-Garonne : Véloroute existante d'Aiguillon à Fumel (80km)

= Connexion de la Véloroute, qui commence à Aiguillon, avec la Véloroute qui existe le long du canal des Deux-Mers : liaison de 7km, avec franchissement de la Garonne au pont de Saint-Léger (passerelle à construire) et du Lot au pont d'Aiguillon (à aménager)

= Amélioration des passages sur routes circulées et des points dangereux (D271 entre Aiguillon et Clairac -4km-, D911 avant le pont de Roussanes - 1km-, D249 avant Castelmoron -1km-, D667 au pont de Ste-Livrade-sur-Lot, D217 à l'entrée de Casseneuil, traversée de Villeneuve, D243 au pied de Penne-d'Agenais, D243 entre fermes Clausade et Séguir -3km-,...).

Lot : Véloroute existante de Soturac à Cahors (70km)

= Amélioration avec sécurisation de certaines routes comme la D8 à Vire-sur-Lot -2km-, à Puy-l'Evêque, à Anglars-Juillac, à Parnac -2km-, ...

= Ré-ouvertures de chemins au bord du Lot, exemple : entre Albas et Luzech

= Voie Verte sur ancienne voie ferrée entre Castelfrac, Prayssac et Puy l'Evêque

= entre Douelle et Cahors, pour éviter la D8, création d'un itinéraire sécurisé (prolongement de la Voie Verte rive droite jusqu'à Regourd, ou ré-ouverture de chemin au bord du Lot de Douelle à Pradines)

Lot : Création de la Véloroute de Cahors à Capdenac-gare (80km) et de la boucle Figeac-vallée du Célé (62km)

= Cahors-Vers : pour éviter la D673, création d'une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée

= Vers-Capdenac : création rapide de la Véloroute possible sur des petites routes (avec à terme ré-ouvertures d'anciens chemins, ou-et voie verte sur l'ancienne voie ferrée, pour améliorer en évitant le plus possible la D662)

= Création d'une boucle Figeac-vallée du Célé (62km), avec liaison Figeac-Capdenac

Aveyron : Création de la Véloroute de Capdenac-gare à St-Laurent-d'Olt (146km)

- = Capdenac-gare à Boisse-Penchot (15km) : pour éviter la D840, chemin à aménager rive gauche (existe sur 80%)
- = Flagnac à Grand-Vabre (12km) : Création de Voie Verte sur chemin existant rive gauche
- = Tour du lac de Lassouts: amélioration du chemin empierré sur rive droite (10km)
- = Création d'une boucle par Conques, la vallée du Dourdou et Bozouls (65km), et amélioration du revêtement de la Voie Verte Bozouls-Espalion (10km)

Lozère : Création de la Véloroute de Banassac aux sources du Lot (92 km) et liaison avec l'axe national à Villefort

- = Les Sallèles-Chanac-Esclanèdes (10km) : améliorer le chemin empierré existant rive gauche (6km)
- = Esclanèdes à Balsièges (11km): pour éviter la N88, ré-ouvrir les anciens chemins qui existent rive gauche du Lot
- = Balsièges à Mende (7km) : pour éviter la N88, améliorer la piste forestière qui existe rive gauche du Lot
- = Traversée de la ville de Mende sur piste cyclable continue le long du Lot (projets de la Mairie)
- = Mende à Badaroux (8km) : pour éviter la N88, ré-ouvrir les anciens chemins qui existent au bord du Lot

NB : cette liste de demandes et de solutions est incomplète.

L'AF3V a transmis en 2001 aux 5 Conseils Généraux une étude complète d'itinéraire et de faisabilité :

« Véloroute Vallée du Lot , du confluent aux sources : propositions d'itinéraires et d'ouverture en deux phases »

textes et cartes sont téléchargeables ici :

<http://www.vvv-sud.org/demandesvtevallot.html>